Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Demande de renseignements

Par BARBEAU Anne

Bonsoir
Je me tourne vers vous car je souhaiterai des informations concernant un divorce.
En 2011 j'ai découvert que mon mari voyait quelqu'un, évidemment il a nié.....
Mais en 2018, n'y tenant plus j'ai fais 2 tentatives de suicide, donc mes deux fils majeur ont demandé à leur père de ne plus revenir à la maison. Mes enfants étaient au courant de cette liaison car ils l'ont surveillé.
Donc depuis décembre 2018 j'ai été hospitalisé 17 mois. Mon mari a demandé le divorce évidement, pour ma part je voulais un divorce pour faute mais il m'aurait fallu des photos pour le prouver, mais j'ai mes enfants qui ont fait des attestations en ma faveur.
Donc cela se transforme en divorce pour altération du lien.
Je suis toujours en ALD,et bientôt cela va se transformer en invalidité niveau 1 car mon état psychologique ne me permet pas de reprendre à taux plein.
Donc j'aurai souhaité savoir si j'avais droit à un préjudice morale car mon avocate me dit que non.
Nous étions ensemble depuis 1980 et nous nous sommes mariés en 1990.
Donc voilà il m'a réduite à rien, je souffre de traumatismes psychologiques car pendant ces 7 années je me suis battue pour notre mariage mais il me disait qu'il n'y avait rien et que j'étais folle.
Mais aujourd'hui il vit avec cette femme (que je lui ai présenté) et ma vie est un enfer.
Et l'avocate me dit que je n'ai droit à rien....Je considère subir une injustice, il m'a détruite et je n'ai aucun recours.

Pouvez vous m'éclairer sur ce point, je vous en remercie.
Pour Info l'avocate présente mon dossier le 21 juin prochain.
Cordialelent
MME BARBEAU

Par ESP

Bonsoir
Le témoignage des enfants est donc insuffisant pour justifier de la faute ?

Par BARBEAU Anne

Pas assez pour l'avocate . Il aurait fallu des photos, mais ils ne sortaient jamais ensemble, à chaque fois je le choper quand il sortait de chez elle.